

Communiqué de presse

Paris, 31 mars 2015
No. 04/15

MPI éligible au PEA-PME

Le Groupe MPI annonce répondre aux critères d'éligibilité PEA-PME (décret n°2014-283 du 4 mars 2014), à savoir moins de 5 000 salariés, d'une part, et chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 500 millions d'euros ou total de bilan inférieur à 2 000 millions d'euros, d'autre part.

Le dispositif PEA-PME a pour objectif de favoriser l'investissement de l'épargne en actions et de soutenir le financement des PME et ETI.

Le Groupe MPI fait partie de l'indice CAC PME. Cet indice, constitué par Euronext et lancé le 27 février 2014, regroupe 40 valeurs puisées dans la liste des PME - ETI éligibles au dispositif PEA-PME.

CONTACTS PRESSE, RELATIONS INVESTISSEURS ET ACTIONNAIRES

MPI

ir@mpienergy.com

Tél : +33 1 53 83 55 44

Plus d'informations : www.mpienergy.com

Marché de cotation : NYSE-Euronext – Compartiment B – Cac All Shares – CAC PME

ISIN : FR0011120914

MPI est éligible au PEA - PME

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de MPI. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.